



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°15
14 décembre 2021

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN
Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, 12 jours avant la rencontre concernée que ce soit pour un changement de dates, d'installations ou d'horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

Devant les demandes de plus en plus fréquentes de report de match, nous vous informons que désormais seuls les reports cause cas covid avec justifications par mail seront acceptés ainsi que les demandes de report cause intempéries avec envoi par mail de l'arrêté correspondant. Les autres motifs ne sont donc plus valables et l'équipe ne pouvant jouer devra déclarer forfait.

En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés à compter du week-end prochain.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, 12 jours avant la rencontre concernée que ce soit pour un changement de dates, d'installations ou d'horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

Devant les demandes de plus en plus fréquentes de report de match, nous vous informons que désormais seuls les reports cause cas covid avec justifications par mail seront acceptés ainsi que les demandes de

report cause intempéries avec envoi par mail de l'arrêté correspondant. Les autres motifs ne sont donc plus valables et l'équipe ne pouvant jouer devra déclarer forfait.

En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés à compter du week-end prochain.

COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

Les engagements de la coupe CAMOU WOLF sont ouverts : l'ensemble des équipes qui évoluent en championnat à 11 sont pré-engagées par défaut. Si une équipe ne souhaite pas participer à la coupe il faut que le club adresse un mail à la commission féminine stipulant leur souhait de ne pas y participer. Les équipes qui évoluent à 8 peuvent s'inscrire par mail également. Cependant elles devront jouer à 11 mais peuvent faire une entente uniquement pour cette compétition.

Le premier tour de la coupe se jouera le dimanche 16 janvier 2022 à 10h. Le tirage sera fait lors de la prochaine réunion de la commission féminine le 17 décembre 2021.

Date limite des engagements : 15 décembre 2021

A ce jour, aucun désistement d'équipes à 11 et Centre Ardèche qui évolue en championnat à 8 a engagé une équipe pour les coupes.

POULE U11 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

Merci de nous adresser au plus tôt, à l'adresse mail ci-dessus, la fiche plateau établie.

CHAMPIONNAT U13F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011).

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

L'ensemble des rencontres de la phase 1 doivent être jouées au plus tard le 15 janvier 2022.

S'il y a des clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la phase 2, merci de vous faire connaître par l'envoi d'un mail à la commission.

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

L'ensemble des rencontres de la phase 1 doivent être jouées au plus tard le 15 janvier 2022.

S'il y a des clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la phase 2, merci de vous faire connaître par l'envoi d'un mail à la commission.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)

Horaire officiel le samedi à 15h30

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

L'ensemble des rencontres de la phase 1 doivent être jouées au plus tard le 15 janvier 2022.

S'il y a des clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la phase 2, merci de vous faire connaître par l'envoi d'un mail à la commission

FUTSAL

Les finales de futsal se dérouleront le dimanche 20 février 2022 à Bourg de Péage.
D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.

INFORMATIONS AUX CLUBS

La commission féminine relance pour cette saison l'opération « femmes foot » en drôme ardèche. Cette année, les clubs doivent mettre à l'honneur une joueuse (quelque soit son âge) qui s'implique dans la vie associative du club.

L'ensemble des clubs vont recevoir sur leur adresse mail officielle une présentation de cette opération ainsi que la fiche réponse à remplir et à nous retourner pour le 15 avril 2022.

Les lauréates seront reçues au district pour une réception.

Les clubs peuvent nommer au maximum 2 joueuses.

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les séniors F, Les U18F et les U15F. Les U15F peuvent encore utiliser des feuilles de match papier mais devront passer à la FMI en janvier donc autant le faire dès à présent.

En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire